



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le

18 MARS 2024

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par l'EARL BIO CAMBRESIS concernant l'opération suivante : **exploitation d'un forage parcelle ZC154 pour un volume annuel maximum de 30000 m³.**

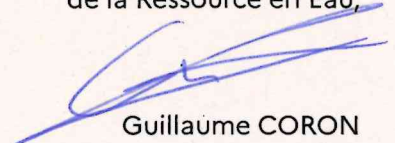
Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le préfet concernant cette déclaration.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner le certificat d'affichage joint, dûment renseigné à ddtm-pe@nord.gouv.fr ou à l'adresse indiquée en bas de page.

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de l'Unité Gestion
de la Ressource en Eau,



Guillaume CORON

Monsieur le Maire
de la commune de Blécourt

Réf. : **248/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

18 MAR 2004

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

à retourner à : ddtm-pe@nord.gouv.fr

**Exploitation d’un forage parcelle ZC154 pour un volume annuel
maximum de 30000 m³
commune de Blécourt
EARL BIO CAMRESIS
(dossier loi sur l’eau 23-0100029689)**

Cachet de la Mairie

Affiché le..... pour une durée d’un
mois.

Signature :

